



BAR-SUR-AUBE
en Champagne



PROJET EDUCATIF

Accueil de Loisirs

« Les petits baralbins »

Année 2021-2024



SOMMAIRE

I.	HISTORIQUE DE LA VILLE	3
II.	PRESENTATION DES BARALBINS ET DE LEURS INSTITUTIONS	4
A.	La population Baralbaine	4
1.	Les habitants.....	4
2.	Les familles.....	4
	Composition des familles.....	5
B.	Ses différentes institutions	5
1.	Educatives	5
2.	Culturelles	8
3.	Autres structures	12
III.	L'ACCUEIL COLLECTIF MUNICIPAL	14
	Constat et introduction.....	14
	A- Structure et Accueil	16
	B- Les Objectifs.....	17
	C- Les repas et gouters.....	17
	D- Repos	17
	E. L'environnement.....	18
	F-Les Activités	18
	G- Mise en œuvre du projet éducatif et présentation des projets pédagogiques	18
	H-Hygiène et Sécurité.....	17
III.	EVALUATION.....	18

I. HISTORIQUE DE LA VILLE

Traversée par l'Aube, la ville est située au pied d'un éperon de la Côte des Bar, la "montagne" Sainte Germaine où la patronne de la cité fut martyrisée par les Vandales. A l'époque celtique, la colline abritait un oppidum dont il subsiste encore fossés et remblais, à proximité de la chapelle et de la table d'orientation d'où l'on peut admirer un superbe panorama : plateaux boisés, talus viticoles, fonds alluviaux, herbagés ou cultivés.

Sous les comtes de Champagne, la ville connut renommée et prospérité avec les célèbres foires. Le XIIe siècle vit aussi l'essor de l'économie monastique de l'abbaye de Clairvaux. De cet âge d'or médiéval, Bar-sur-Aube a conservé un riche patrimoine architectural et historique avec notamment la remarquable église Saint-Pierre (XIIe siècle) et sa galerie en bois, le halloy, qui servit probablement aux marchands au temps des grandes foires de Champagne.

Du château des comtes, détruit après la Ligue à la fin du XVIe siècle sur ordre d'Henri IV, subsiste le donjon (XIIe siècle) actuel clocher de l'église Saint-Maclou.

Centre architectural de grand intérêt, Bar-sur-Aube présente en outre un environnement de qualité avec le charme de sa rivière aux eaux claires qui entourent la ville. De nombreuses promenades ombragées rendent la vie des baralbins très agréable.



Vue aérienne de la ville

II. PRESENTATION DES BARALBINS ET DE LEURS INSTITUTIONS

Bar-sur-Aube regroupe plusieurs institutions et établissements d'intérêt public qui rassemblent une population très hétérogène qu'il convient de satisfaire. Les enfants et jeunes habitants de ce territoire prennent une part importante de la vie de la commune. Dans ce cadre, il est bien sûr essentiel de les inclure au sein de la collectivité.

A. La population Baralbaine

1. Les habitants

Les Baralbins sont au nombre de 5 075 lors du dernier recensement de 2019. La démographie est en baisse sur la commune comme pour l'ensemble des villages en milieu rural sur le département. Bar-sur-Aube n'échappe pas à la règle mais son regroupement de services à la population lui permet tout de même d'attirer des familles sur son territoire ainsi que les habitants des communes environnantes. Ces habitants ne sont pas comptabilisés dans le calcul de la population pourtant ils sont nombreux à profiter des infrastructures que propose Bar-sur-Aube. Cette population non-baralbaine vient justifier les efforts constants de la municipalité envers un public très varié.

Au fur et à mesure des années, on assiste à une paupérisation de la population. En 2018 à Bar-sur-Aube, le taux de pauvreté atteignait les 22%. Ce chiffre met en avant l'importance toujours grandissante des offres de services sur le territoire notamment en ce qui concerne l'offre culturelle qui est la première à pâtir du manque de moyens des ménages.

Ménages fiscaux de l'année 2018

Ménages fiscaux de l'année 2018	
	2018
Nombre de ménages fiscaux	2 225
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	4 257
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	18 330
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	37

2. Les familles

Sur le territoire, on s'aperçoit que le pourcentage de ménages avec enfants est environ le même que le pourcentage de ménages sans enfant. Il y a donc une grande partie de la ville qui est concernée par les institutions autour de l'enfance et de la jeunesse. Cet état de fait pousse la municipalité à s'investir davantage auprès des établissements qui ont en charge la population de moins de 18 ans qui concerne tout de même 20 % de la population Baralbaine. De plus, ces établissements doivent sans cesse proposer de

nouvelles offres aux habitants car ils sont très demandeurs et n'ont pour la plupart aucune possibilité de profiter de ces services ailleurs qu'à Bar-sur-Aube.

Composition des familles

Composition des familles

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	1 457	100,0	1 324	100,0	1 254	100,0
Couples avec enfant(s)	501	34,4	440	33,2	368	29,4
Familles monoparentales	216	14,8	237	17,9	271	21,6
Hommes seuls avec enfant(s)	45	3,1	41	3,1	46	3,7
Femmes seules avec enfant(s)	171	11,7	196	14,8	225	18,0
Couples sans enfant	741	50,8	647	48,9	614	49,0

B. Ses différentes institutions

1. Educatives

a) La petite enfance

La petite enfance à Bar-sur-Aube s'articule autour de deux pôles : la Maison de l'enfance et le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles). Ces deux institutions regroupent les principaux acteurs inhérents au bien-être des tout-petits.

- **La Maison de l'Enfance**

Sous la compétence de la Communauté de communes, ces deux établissements sont situés sur le territoire de la ville et dépendent historiquement de la municipalité.

En ce qui concerne la Maison de l'enfance, c'est une structure multi-accueil de la Communauté de Communes, gérée par la société People and Baby qui a reçu une délégation de service public. Elle accueille de façon régulière durant la journée des enfants de 10 semaines à 6 ans et ceux depuis 2005.

Elle regroupe les fonctions de crèche et halte-garderie :

- elle veille à la santé, à la sécurité et
- au bien-être des enfants qui lui sont confiés, ainsi qu'à leur développement,
- elle concourt à l'intégration sociale des enfants y compris ceux ayant un handicap,
- elle apporte une aide aux parents afin qu'ils puissent concilier leurs vies professionnelles et leurs vies familiales.

Le Multi-accueil offre trois types d'accueil :

- l'accueil régulier, pour les familles qui réservent leur place pour des périodes fixées à l'avance (enfants de 10 semaines à 4 ans),



- l'accueil occasionnel, pour les familles dont l'enfant fréquente la structure de manière irrégulière (enfants de 10 semaines à 6 ans),
- l'accueil d'urgence, pour les familles ayant besoin d'un accueil en urgence inférieur à un mois (hospitalisation, retour à l'emploi...) (2 places).

La Maison de l'enfance peut accueillir simultanément jusqu'à 30 enfants.

- **Le Relais Assistantes Maternelles**

Le RAM est pensé comme un espace d'information, d'échange et d'écoute entre parents et professionnels de la petite enfance. Il a pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants à domicile. C'est un service libre et gratuit. Il assure différentes missions et services auprès des parents et assistantes maternelles depuis 2007.

Il informe les parents sur les différents modes d'accueil existants ainsi que sur les prestations auxquelles ils peuvent prétendre. Il accompagne les assistantes maternelles dans leur profession, dans leurs relations avec les familles et l'évolution des pratiques, mais aussi dans les liens contractuels (droits et obligations, textes législatifs, mensualisation...). Enfin du côté des enfants, des ateliers leur sont destinés les lundis, mercredis et jeudis de 9h30 à 11h. Les enfants sont accueillis sous la responsabilité de leur assistante maternelle.

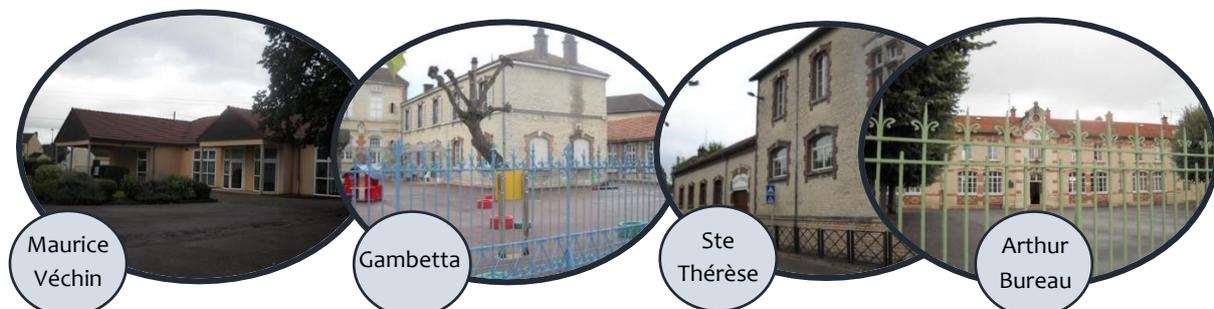


b) L'enfance

Bar-sur-Aube compte sur son territoire 2 écoles élémentaires et 2 écoles maternelles publiques et une école privée regroupant les deux niveaux.

Ces différents établissements scolaires se répartissent comme suit :

- Groupe scolaire Maurice Véchin
- Ecole maternelle Gambetta
- Ecole élémentaire Arthur Bureau
- Groupe scolaire privé Ste Thérèse



Avec 500 élèves qui occupent ces différents établissements, Bar-sur-Aube accueille des enfants de quelques communes environnantes. Mais la grande majorité des élèves sont baralbins et, suivant leur lieu de vie et leur âge, sont répartis dans les 4 établissements que compte la commune.

c) *L'adolescence*

Sur le flanc de la colline Sainte Germaine s'affairent au cœur de la cité scolaire, chaque jour, les 460 collégiens et les 560 lycéens ainsi que leurs encadrants.

Le projet d'établissement prévoit la mise en place de différentes actions en faveur des élèves :

- L'aide au travail personnel et l'aide aux élèves en difficulté,
- Des ateliers de lecture en 6^{ème},
- Une liaison collège-lycée,
- Une liaison Cm2- 6^{ème}
- Des groupes de besoins en mathématiques,
- Une éducation à la citoyenneté (vivre ensemble),
- L'apprentissage du respect qui inclut la lutte contre les incivilités.

Le projet d'établissement prend en compte :

- La communication avec les familles,
- Des ouvertures culturelles (échange franco-allemand, voyage en GB et Espagne ,projet audiovisuel),
- Une éducation à l'orientation (choisie et réussie), en collège et en SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté),
- Une éducation à la santé,
- Une écoute des élèves.



2. Culturelles

a) *Le Cinéma Le Vagabond*

Le Cinéma Le Vagabond de Bar-sur-Aube est situé dans les locaux communaux. Ce cinéma dispose de 2 salles. Il revêt une grande importance dans la vie culturelle de la ville. Toutes les semaines, l'équipe du cinéma propose une programmation riche et diversifiée qui s'adapte aux goûts de chacun, pour les petits et grands. Le documentaire du mois, le film "patrimoine" du mois, les "ciné-goûters", les rencontres-débats, le ciné-forum, les films en V.O. ou en avant-première, sont autant d'animations variées et inédites que propose le cinéma.

Le choix de programmation très hétéroclite du cinéma s'articule autour de quatre axes principaux :



- Axe jeune public et scolaire : à partir de 2 ans jusqu'à 12 ans
- Axe film documentaire : avec notamment l'organisation du « Mois du Film Documentaire »
- Axe Arts & Essai adultes – Fiction : découvrir une autre manière d'appréhender le cinéma
- Axe patrimoine : en collaboration avec le lycée et autour du cycle « le Patrimoine du Mois »

Le Cinéma Le Vagabond participe aux trois dispositifs nationaux, pilotés par le CNC (Centre National du Cinéma et de l'Image Animée) et organisés en partenariat avec différents acteurs institutionnels sur tout le territoire français.

Ces dispositifs sont basés sur des principes identiques :

- la découverte des films dans les conditions du spectacle cinématographique, c'est-à-dire en salle de cinéma ;
- la rencontre avec les professionnels et les métiers du cinéma et de l'audiovisuel ;
- le travail pédagogique conduit par les enseignants et les partenaires culturels à partir de documents réalisés spécialement à leur intention.

Ils se déclinent, suivant l'âge et l'établissement scolaire fréquenté, en trois volets :

b) *La Médiathèque Albert Gabriel*

La bibliothèque municipale de Bar-sur-Aube a été créée en 1884 dans les locaux de l'hôtel de ville. Elle a déménagé en 1989 dans l'hôtel des comtes de Brienne (XVI^e - XVIII^e siècle) situé au 13 rue Saint-Pierre dans le cœur historique de la ville.

Après des travaux d'agrandissement, la médiathèque, dotée initialement d'une surface de 550 m², accueille ses lecteurs, depuis novembre 2005, dans un espace de 1400 m².



La Médiathèque propose différentes animations et activités tout au long de l'année. En termes d'animations régulières, tous les derniers mercredis du mois (sauf vacances scolaires) à 15h, la section jeunesse propose l'heure du conte à destination des petits. Pendant les vacances scolaires (sauf vacances d'été) à 15h a lieu une heure du conte numérique (avec tablette).

La structure s'intéresse particulièrement aux enfants car ils sont son premier public. Grâce à leur inscription dans les écoles baralbines et même au sein de la Maison de l'enfance, ils ont accès à toutes les ressources de la médiathèque gratuitement. En dehors de ces deux cadres, ils peuvent aussi bien emprunter des documents que participer aux activités proposées en s'acquittant d'un abonnement annuel.

La Médiathèque tente de favoriser le plus possible l'accès à la culture pour un plus grand nombre d'enfants et de jeunes possible. Elle se déplace dans les écoles et à la crèche pour apporter la culture directement dans les mains des enfants. Même si à partir de l'adolescence, capter leur attention devient plus difficile, de par l'implication de la médiathèque dans le numérique (mise à disposition de tablettes, prêt de jeux vidéo, consoles disponibles sur place...), ce public spécifique tend à se réapproprier les lieux.

c) *Le Conservatoire de musique*

Le Conservatoire de musique se trouve au sein de la Maison des Arts de Bar-sur-Aube. La Maison des arts comprend un auditorium / amphithéâtre de 157 places avec une scène de 71 m², deux galeries, huit salles de cours, une grande salle de cours de 50 m², un bureau pour le directeur et une salle des professeurs.

Le conservatoire à rayonnement communal est un établissement municipal. Il a été créé en 1977 et agréé par le Ministère de la Culture en 1984, agrément sans cesse renouvelé depuis cette date. Il propose aux jeunes comme aux adultes, une formation musicale reposant sur des cours individuels et collectifs, ainsi que des auditions et des concerts qui mettent en avant le travail des élèves et le dynamisme culturel de la ville.

Les cours commencent à 5 ans par de l'éveil musical : le jardin musical, pour découvrir la musique en chantant et en s'amusant, et pour se familiariser avec ses premières notes sur un xylophone. Et à partir de 6 ans et pour tous, le conservatoire propose des cours :

- D'instruments à cordes : violon, guitare, piano
- D'instruments à bois : clarinette, flûte traversière, saxophone
- D'instruments à cuivre : trompette, cor, tuba, trombone
- D'instruments à percussions : batterie, clavier, timbales...
- De chant

Il est aussi possible de participer à différentes activités pour les plus jeunes notamment la chorale d'enfants et le petit orchestre qui sont adaptés à leurs âges.

De plus, le conservatoire se déplace dans les écoles pour promouvoir l'accès à la musique en apportant des instruments directement devant les enfants qui ne connaissent pas toujours la diversité de l'offre de l'institution.



d) **Equipements sportifs**

Le centre sportif de Bar-sur-Aube est particulièrement actif et regroupe sous son égide plus de 25 associations qui proposent aux enfants comme aux jeunes une diversité d'activités sportives allant du football en salle aux cours d'escrime en passant par de l'escalade.

En termes d'équipements sportifs, la municipalité met à disposition des associations différents lieux pour pratiquer leurs activités. On va retrouver :

- 1 piste d'athlétisme
- 4 terrains de football
- 2 courts de tennis couverts
- 3 courts de tennis extérieurs dont 1 en terre battue
- 1 Cosec comprenant un gymnase, une salle de combat, une salle de musculation, une salle de gymnastique, un mur d'escalade et 1 salle de réunion

Ces différentes associations vont permettre de regrouper sur l'ensemble du territoire de Bar-sur-Aube ainsi que sur les communes environnantes plus de 1 800 licenciés dont environ 1 500 jeunes.



La ville dispose d'autres équipements en dehors de ce centre sportif, il s'agit notamment :

- 1 Salle polyvalente
- 1 Salle d'escrime
- 1 salle de billard
- 1 Base de canoë kayak
- 4 Terrains de pétanque + 2 terrains couverts

- **Un Complexe aquatique intercommunal comprenant :**
 - ★ Un bassin de natation de 250 m² d'une profondeur allant de 1,20 à 2 m
 - ★ Un bassin balnéoludique et d'apprentissage de 142 m² d'une profondeur comprise entre 0,80 et 1,40 m
 - ★ Une zone de jeux d'eau sans profondeur de 35 m²
 - ★ Un espace forme humide : Sauna, hammam, douches de 68 m²
 - ★ Une zone relaxation 23 m²
 - ★ Deux salles sèches, l'une de 87 m², l'autre de 58 m².

e) Les futurs équipements

Sont en projet :

- **La mise en place d'une micro-folie pour juin 2021**
La Micro-Folie de Bar-sur-Aube serait composée de :
 - ★ Un Musée Numérique, banque de données numériques (500 chefs-d'œuvre, retransmission de concerts, films) accessible au public par un grand écran, en interaction avec des tablettes et la présence d'un coordinateur et de médiateurs culturels en fonction des besoins ;
 - ★ Un Fablab, atelier mettant à disposition du public des outils de fabrication d'objets assisté par ordinateur (imprimante 3D, brodeuse numérique...);
 - ★ Un espace de réalité virtuelle pour permettre aux visiteurs d'explorer des mondes à 360 degrés.

- **La création d'un complexe de loisirs**

Ce nouveau pôle de loisirs devrait permettre la création et l'aménagement sans extension:

- ★ d'un parvis et d'un hall
- ★ d'un bowling de 8 pistes (415 m²)
- ★ d'une salle de cinéma nouvelle génération en termes de qualité de projection et acoustique et d'expérience (150m²)
- ★ un espace de réalité virtuelle, une technologie qui permet de plonger une personne dans un monde artificiel créé numériquement. L'expérience est à la fois visuelle, auditive et, dans certains cas, tactile avec la production d'un retour d'effets. (120m²)
- ★ 2 à 3 Box karaoké (50 à 70 m²)
- ★ un espace jeux (billards...)
- ★ de jeux pour enfants extérieurs

3. **Autres structures**

a) **La Maison pour Tous**

La MPT et le centre de loisirs ont fusionné en 2007. Ce rapprochement a permis de conjuguer les efforts dans seul but commun : le plaisir des enfants et des jeunes. De plus,

la MPT a reçu l'agrément « Centre Social » en 2010 ce qui en fait un centre névralgique pour tous les jeunes de Bar-sur-Aube et des villages environnants.

La Maison Pour Tous de Bar sur Aube remplit des missions de service public. Ces missions sont diverses et recouvrent l'égalité d'accès aux droits d'information, de loisirs, de culture, de convivialité, de socialisation, etc.... L'écoute, l'aide, l'accompagnement des demandes ou projets et la mobilisation accentuée en direction des publics sensibles.

b) Le Centre Médico-Social

Le Centre Médico-Social de Bar-sur-Aube est une des institutions les plus importantes en ce qui concerne la santé, l'hygiène mais aussi le quotidien des tout-petits et des enfants. Cette institution est le relais des familles avec la société pour les personnes les plus démunies face à la complexité du monde qui les entoure. Le CMS se définit comme le « généraliste du social ».

Avec 21 personnes travaillant au sein de la structure, le CMS parvient à offrir aux Baralbins des prestations diverses pour chaque demande. Pour ce qui est plus spécifiquement de l'enfance, on peut distinguer deux pôles : l'action sociale à l'enfance et la PMI (Protection Maternelle et Infantile).

Ces deux services ont chacun des missions bien distinctes. Pour l'action sociale à l'enfance, on peut relever :

- Protéger l'enfant tout en lui offrant la possibilité d'accéder à sa vie d'adulte dans de bonnes conditions,
- Créer les conditions de la protection et de l'épanouissement des mineurs confiés au service de l'ASE par leurs parents ou l'autorité judiciaire.
- Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social ainsi qu'aux mineurs émancipés et jeunes majeurs confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.

Pour la PMI, les missions sont aussi très diverses :

- Prévention médicale, psychologique, sociale et action d'éducation pour la santé en faveur des parents et des enfants,
 - Actions pour l'enfance en danger et prévention des mauvais traitements,
 - Actions de prévention, dépistage des handicaps des enfants de 0 à 6 ans :
 - Visites pré et post natales,
 - Consultations médicales infantiles,
 - Bilans de santé en écoles maternelles.
 - Surveillance et contrôle des établissements et service d'accueil des enfants de moins de 6 ans,
 - Agrément des assistantes maternelles.

III. L'ACCUEIL COLLECTIF MUNICIPAL

Constat et introduction

La Ville de BAR-SUR-AUBE a obtenu le titre « Ville Amie des enfants » et a souhaité poursuivre son partenariat avec UNICEF France.

Dans les engagements de la chartre Unicef l'engagement numéro 3 engage la collectivité à : **Permettre et proposer un parcours éducatif de qualité à tous les enfants et jeunes du territoire** : en décloisonnant l'éducation pour garantir un parcours éducatif cohérent aux enfants et aux jeunes du territoire.

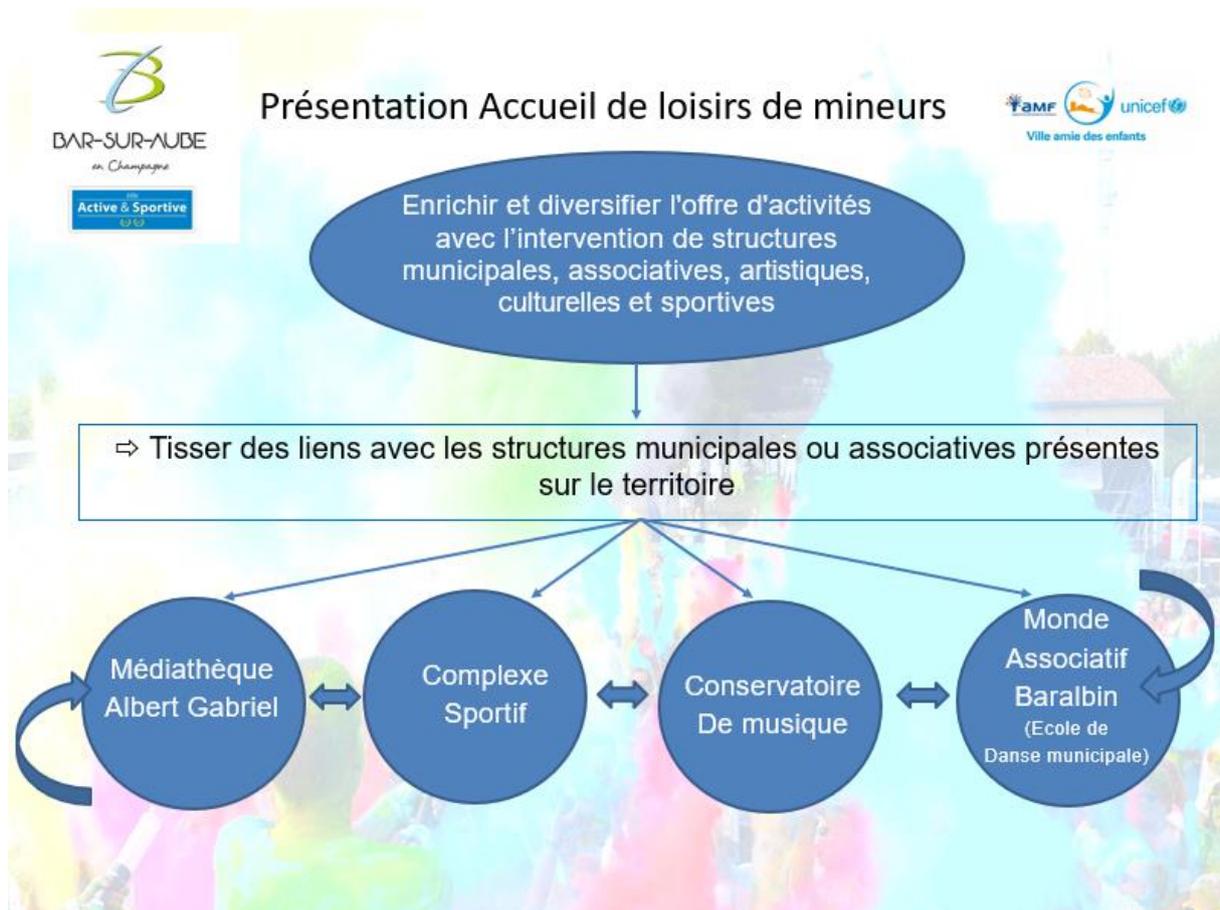
La municipalité a souhaité répondre à cet engagement via une offre de loisirs complémentaire qui répondrait aux différents objectifs fixés par la convention Unicef.



En effet, une analyse interne a permis de mettre en évidence que de nombreuses structures municipales sont sous-utilisées et que la qualité de leurs installations et de leurs prestations, de même, que le dynamisme des responsables, doivent permettre une transversalité de fonctionnement.

De plus, l'objectif est d'une part de répondre à ce manque d'utilisation de structures municipales tout en proposant une offre qui soit complémentaire de ce qui est déjà proposé sur notre territoire.

Partant de ce constat, la collectivité a souhaité proposer une offre qui permettrait une mutualisation des moyens avec l'ensemble de structures municipales existantes.



Les autres objectifs pourront également être atteints à travers diverses actions et projets.



La Ville de Bar-sur-Aube souhaite ainsi développer un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) pour les enfants de 3 à 13 ans.

La vocation principale de l'ACM est d'organiser des loisirs et des vacances pour tous, favoriser le développement local en participant à l'attractivité du territoire, promouvoir des activités spécifiques (sportives, culturelles, manuelles ...) et créer des partenariats.

Nous attendons donc que l'équipe de direction et d'animation de l'ACM met en place un panel d'activités et de projets qui répondrait à l'ensemble des objectifs éducatifs cités précédemment. Cette programmation doit permettre la plus-value éducative attendue au niveau des enfants qui fréquenteront le centre.

L'ACM développera des activités éducatives par groupes d'âge pour favoriser les découvertes et l'expression des enfants dans des domaines créatifs ou corporels, tout en laissant une place aux jeux, à la détente et au repos.

A- Structure et Accueil

L'ACM offre des locaux adaptés qui sont situés 1, avenue du Parc à Bar-sur-Aube:

- 300 m² de locaux dont 3 salles d'activité, des sanitaires pour les enfants, un dortoir
- L'accès à la cour avec préau de l'école primaire Maurice Véchin

L'accueil de loisirs est ouvert toute l'année les mercredis et les vacances scolaires, sauf pendant les jours fériés.

L'effectif total est réparti par groupes d'âges : 3 à 6 ans, 6 à 9 ans et 9 à 13 ans. Suivant les effectifs, il peut y avoir des sous-groupes.

Chaque tranche d'âge a un espace bien défini. L'ACM est conçu avec des salles d'activités différentes pour accueillir tous les groupes, avec des endroits pour le temps calme.

L'accueil de loisirs peut accueillir maximum 40 enfants par jour.

L'accueil de loisirs accueille les enfants :

- Les Mercredis : en journée complète ou demi-journée avec repas et goûter de 8h30 à 18h00.
Les familles peuvent récupérer leurs enfants à partir de 17h30
- Durant les Vacances scolaires :
En journée complète avec repas et goûter de 8h30 à 18h00 avec un minimum de 3 jours consécutifs ou non de présence par semaine.

Les enfants sont conduits par les parents (ou représentants légaux) de 8h30 à 9h00 et repris entre 17h30 et 18h.

B- Les Objectifs

- Accueillir les enfants quels qu'ils soient ;
- Faire tout pour que les enfants s'amuse tout en respectant les autres enfants, leur famille, les adultes, les animateurs qui les entourent et les éduquent ;
- Faire en sorte que les enfants des différentes écoles se rassemblent dans un seul lieu, pour mieux se connaître ;
- Faire respecter la différence, la tolérance, le partage, la politesse et les règles de vie édictées ;
- Développer l'autonomie et la créativité;
- Développer leur savoir-être et leur savoir-faire;
- Favoriser la vie en communauté ;
- Respecter le rythme de l'enfant suivant les âges de chacun ;
- Sensibiliser les enfants à la citoyenneté, aux notions de droits et de devoirs ;
- Prendre en compte les besoins et les attentes des enfants.
- Former des animateurs qualifiés ;
- Ne jamais prendre la place des parents ni de l'école, mais apporter un complément d'éducation par l'animation.

C- Les repas et goûters

Un repas est servi au restaurant scolaire de l'école primaire Verchin pour les enfants accueillis au centre de loisirs les mercredis ou petites et grandes vacances. Exceptionnellement des pique-niques peuvent être préparés en cas de sortie.

Un goûter est fourni aux enfants accueillis.

Les repas sont élaborés et réalisés par une société de restauration collective. Les repas sont des temps calmes, les enfants mangent à leur rythme.

L'équipe d'animation encourage les enfants à goûter chaque plat.

Lorsque des enfants présentent des allergies alimentaires, le Projet d'Accueil Individualisé est à joindre au dossier d'inscription ; selon les dispositions mise en place par le médecin scolaire ou l'allergologue, le repas est adapté ou fourni par les parents.

D - Repos

Les enfants accueillis ont la possibilité d'avoir un temps calme s'ils le souhaitent et pour les moins de 6 ans un temps de sieste est mis en place.

E- L'environnement

L'Accueil Collectif de Mineurs a pour objectif de tisser des liens avec les différentes associations (sportives, artistiques) et les autres structures communales.

- Médiathèque : séance de lecture, présentation d'ouvrages, animation multimédia
- Cinéma : éducation à l'image
- Citoyenneté : participation aux événements en lien avec l'UNICEF dans le cadre du titre ville amie des enfants et avec le conseil municipal des enfants.
- Conservatoire : participation aux journées portes ouvertes ; intervention de musiciens dans le cadre de l'accueil, participation à des ateliers
- Sports au sein du Cosec: initiation, développement d'un programme santé par le sport, ou lutte contre les discriminations
- Activités aquatiques à l'Aquabar

L'ACM a également pour objectif de :

- développer des activités intergénérationnelles : des rencontres avec des personnes âgées peuvent être organisées,
- faire connaître aux enfants le territoire où ils grandissent
- faire participer à la vie de leur commune et à ses temps forts

F-Les Activités

Les activités proposées sont adaptées à l'âge et aux capacités des enfants.

Les activités manuelles, artistiques, linguistiques ou jeux en société ont lieu dans les locaux scolaires ou au centre de loisirs.

Les activités extérieures ont lieu dans les cours des écoles, sur le territoire de la commune (ou à l'extérieur de la ville). Les déplacements peuvent être à pied, en bicyclette, en bus de ville, en train ou en car touristique).

Les activités sportives sont dispensées par des animateurs diplômés.

G- Mise en œuvre du projet éducatif et présentation des projets pédagogiques

Le directeur et l'équipe d'animation de l'Accueil Collectif de Mineurs doivent prendre connaissance du projet éducatif.

L'équipe d'animation, sous l'autorité de la directrice générale et du directeur de l'ACM, met en œuvre le projet éducatif et en précise les conditions de réalisation dans des documents qu'ils élaborent ensemble et qui sont dénommés « projets pédagogiques ».

Les projets pédagogiques sont présentés par le directeur de l'ACM et font l'objet d'une information.

Dans tous les cas, l'accueil des enfants est effectué dans le respect des politiques nationales de la famille, de l'enfance et de la protection des mineurs, en général, et des règlements locaux de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Caisse d'Allocations Familiales, en particulier.

H- Hygiène et Sécurité

Dossiers médicaux et soins

A chaque inscription les parents remplissent une fiche sanitaire où sont stipulées les allergies, les traitements médicaux, le nom du médecin traitant et les numéros d'appel en cas d'urgence médicale.

Les allergies sont affichées dans chaque cuisine mais aussi dans les salles d'activités.

Les enfants atteints d'allergies alimentaires doivent bénéficier d'un PAI (projet d'accueil individualisé) : nous rencontrons les parents individuellement afin de désigner un adulte référent. Celui-ci aura en charge les repas apportés par les parents, mais aussi la trousse de médicaments et le protocole à suivre en cas de réactions allergiques.

Chaque groupe possède une trousse à pharmacie pour les sorties.

En fin de semaine, les trousse sont vérifiées et les éléments manquants sont rajoutés à l'aide de la réserve.

Les soins sont notés sur le cahier de pharmacie. Ils sont réalisés par un animateur titulaire du PSC1

Pour les « petits accidents » (pipi, trous, tâches...) nous disposons de vêtements de rechange.

Sécurité

Le directeur de l'accueil est garant de la sécurité physique et morale des enfants accueillis. Il est chargé de la mise en œuvre du projet éducatif et du bon fonctionnement de l'accueil que ce soit au plan administratif, matériel ou financier.

La sécurité est primordiale lorsque l'on travaille avec des enfants. Toute l'équipe doit redoubler de vigilance pour la surveillance des enfants, le directeur veille à ce que la sécurité soit assurée sinon elle intervient immédiatement auprès des animateurs.

En cas d'alerte incendie, prévenir tout le monde :

- Evacuer les salles d'animation vers le lieu de rassemblement (au milieu de la cour de l'école).
- L'animateur reste responsable des enfants qui sont dans son groupe. Il veillera à compter les enfants au départ et à l'arrivée du lieu de rassemblement.

III. EVALUATION

L'évaluation sera gérée par le comité de suivi qui est composé par les membres de la commission jeunesse auxquels sera associé les services de l'état (ex Jeunesse et Sport). Ce comité de suivi se réunira à minima à la moitié de la durée du présent projet à savoir au bout de 18 mois (D'autres points intermédiaires de suivi pourront également être programmés).

Il faudra aussi prévoir des temps de régulation durant les séjours avec les directeurs et les équipes.

En fin de stages, une réunion d'évaluation à partir d'outils construits par le comité et en lien avec les objectifs du projet éducatif traduits en objectifs opérationnels par les directeurs.

Critères d'évaluation

Exemple de grilles d'évaluation des objectifs du projet -Développer l'autonomie et la créativité

Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation		
		Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
Assurer l'intégration de l'enfant dans la structure	Visite des locaux Accueillir individuellement chaque famille et enfant. Aménagement de coins jeux spécifiques, adaptés à l'âge des enfants, en veillant à leur sécurité physique			
Amener l'enfant à se prendre en charge et à prendre ses Responsabilités	Mettre à disposition du matériel d'expression graphique (crayons, feutre...) Favoriser le rangement et respect des affaires. Donner la possibilité de se servir seul pendant le repas en prenant compte de la notion de quantité et de partage.			
Favoriser l'expression	Mettre en place des activités d'expression			

Développer leur savoir-être et la vie en communauté

Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation		
		Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
Créer un climat affectif et sécurisant	En privilégiant un accueil individuel (enfant et parents). En mettant en place des groupes d'âges en étant à l'écoute et disponible. En évitant de crier, en mesurant son vocabulaire. En favorisant des jeux calmes notamment aux temps d'accueil.			
Favoriser le respect mutuel	La politesse (bonjour, merci...). Le sens du partage			
Développer les relations avec les autres	En connaissant les prénoms de chacun grâce à des jeux de connaissance. En favorisant l'entraide et le dialogue dans les activités par la mise en place de petits groupes.			
Faire respecter les règles de vie, les jeux et l'environnement	Mettre en place avec les enfants des règles particulières. En faisant prendre conscience aux enfants de l'importance de laisser un lieu propre.			